

Code de la santé publique (principaux articles relatifs à la santé de la famille, de la mère et de l'enfant, et impliquant la PMI)

• Partie législative

Protection et promotion de la santé maternelle et infantile :

* Organisation et missions :

- Dispositions générales : art. L. 2111-1 à L. 2111-4
- Service départemental de protection maternelle et infantile : art. L. 2112-1 à L. 2112-10

* Actions de prévention concernant les futurs conjoints et parents : art. L. 2121-1 à L. 2122-5

* Actions de prévention concernant l'enfant :

- Carnet de santé et examens obligatoires : art. L. 2132-1 à L. 2132-5

Établissements, services et organismes

* Organismes de planification, d'éducation et de conseil familial :

- Centres et établissements : art. L. 2311-1 à L. 2311-6
- Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale : art. L. 2312-1 à L. 2312-4

* Autres établissements et services :

- Établissements d'accueil des enfants de moins de six ans : art. L. 2324-1 à L. 2324-4

• Partie réglementaire

Protection et promotion de la santé maternelle et infantile :

* Organisation et missions :

- Service départemental de protection maternelle et infantile : art. R. 2112-1 à R. 2112-13

* Actions de prévention concernant les futurs conjoints et parents : art. R. 2121-1 et R. 2122-1 à R. 2122-17

* Actions de prévention concernant l'enfant :

- Carnet de santé et examens obligatoires : art. R. 2132-1 à R. 2132-18

Interruption volontaire de grossesse :

- Conditions de réalisation des interruptions volontaires de grossesse hors établissements de santé : art. R. 2212-9 à R. 2212-19

Établissements, services et organismes

* Organismes de planification, d'éducation et de conseil familial :

- Centres et établissements : art. R. 2311-1 à R. 2311-18
- Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale : art. R. 2312-1 à R. 2312-7

* Autres établissements et services :

- Établissements d'accueil des enfants de moins de six ans : art. R. 2324-1 à R. 2324-47

Code de l'action sociale et des familles

Textes généraux touchant aux missions de la PMI

- Loi n° 89-487, du 10-07-89, relative à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à la protection de l'enfance.
- Loi n° 89-899, du 18-12-89, relative à la protection et à la promotion de la santé de la famille et de l'enfance, et adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé.
- Décret n° 92-784, du 06-08-92 (missions des centres de planification et d'éducation familiale).
- Décret n° 92-785, du 06-08-92 (missions, organisation de la PMI et normes opposables).
- Circulaire DAS/DSF 2 n° 98-275, du 05-05-98, relative à la prise en compte de situations de maltraitance à enfants au sein des établissements sociaux et médico-sociaux.

- Loi n° 98-468 du 17-06-98, relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs.
- Loi n° 98-657, du 29-07-98, relative à la lutte contre les exclusions.
- Décrets n° 99-483 et 99-484, du 09-06-99, relatifs aux mesures d'urgence contre le saturnisme.
- Décret n° 2000-762, du 01-08-2000, relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans, et modifiant le Code de la Santé Publique.
- Loi n° 2001-588, du 04-07-01, relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception.
- Loi n° 2002-2, du 02-01-02, rénovant l'action sociale et médico-sociale.
- Loi n° 2002-303, du 04-03-02, relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.
- Loi n° 2002-305, du 04-03-02, relative à l'autorité parentale.
- Loi n° 2002-307, du 04-03-02, renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes.
- Loi n° 2004-1, du 02-01-04, relative à l'accueil et à la protection de l'enfance.
- Loi n° 78-17 du 06-01-1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 06-08-2004. Décret n° 2005-1309 du 20-10-2005, pris pour application de la loi n° 78-17 du 06-01-1978 modifiée.
- Loi n° 2004-806, du 09-08-04, relative à la politique de santé publique.
- Loi n° 2004-810, du 13-08-04, relative à l'assurance maladie.
- Décret n° 2004-1136, du 21-10-04, relatif au code de l'action sociale et des familles et son annexe (partie réglementaire - texte n° 112), tous deux au JO du 26-10-04.
- Circulaire n° 517/DHOS/O1/DGS/DGAS du 28-10-2004, relative à l'élaboration des SROS de l'enfant et de l'adolescent.
- Loi n° 2005-706 du 27-06-2005, relative aux assistants maternels et aux assistants familiaux. Décret n° 2005-1772 du 30-12-2005, relatif à la formation des assistants familiaux et instituant le diplôme d'État d'assistant familial.
- Arrêté du 26-12-2005, pris en application de l'art. L.2132-3 du code de la santé publique et relatif à la transmission par les services départementaux de protection maternelle et infantile d'informations issues des certificats de santé établis en application de l'art. R.2132-2 du même code au ministre de la santé, Journal officiel du 10-01-2006.

Textes se rapportant à la décentralisation et à la répartition des compétences

- Loi n° 82-213, du 02-03-82, relative aux droits et libertés des communes, des départements des régions.
- Loi n° 83-8, du 07-01-83, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État.
- Loi n° 83-663, du 22-07-83, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État.
- Loi n° 86-17, du 06-01-86, adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé.

Textes de portée statutaire et professionnelle

- Loi n° 83-634, du 13-07-83, portant droits et obligations des fonctionnaires.
- Loi n° 84-16, du 11-01-84, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État.
- Loi n° 84-53, du 26-01-84, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.
- Décret n° 85-603, du 10-06-85, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale.
- Loi n° 86-33, du 09-01-86, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière.

- Décret n° 88-145 du 15-02-88, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et relatif aux agents non-titulaires de la fonction publique territoriale.
- Décret n° 92-851, du 28-08-92 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des médecins territoriaux.
- Décret n° 92-852, du 28-08-1992 - Échelonnement indiciaire des médecins territoriaux.
- Décret n° 93-399, du 18-03-93 modifié - Concours. sur titres / recrutement des médecins territoriaux.
- Décret n° 93-565, du 27-03-93 - Formation initiale des médecins territoriaux.
- Circulaire n° 94-22, du 24-01-94 (Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire), relative à la situation des médecins territoriaux.
- Arrêté du 16-07-1996 modifiant l'arrêté du 13-12-1978, relatif à la rémunération des médecins qui apportent leur concours aux services administratifs de prévention médico-sociale, NOR : *FPPA9500155A*, Journal officiel du 23-07-1996 (concerne la rémunération horaire pour des vacances ponctuelles)
- Décret n° 94-163, du 16-02-94 modifié - Accès à certains cadres d'emploi de la FPT ouvert aux ressortissants des États membres de la Communauté Européenne, ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen.
- Décret n° 94-415, du 24-05-94 portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes.
- Décret n° 95-1000, du 06-09-95 modifié, portant code de déontologie médicale.
- Décret n° 95-1018, du 14-09-95, fixant la répartition des fonctionnaires territoriaux en groupes hiérarchiques en application de l'article 90 de la loi du 26/01/84 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.
- Loi n° 2001-2, du 03-01-01, relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement ainsi qu'au temps de travail dans la fonction publique territoriale. Décret d'application n° 2001-898 du 28-09-2001. Circulaire d'application n° INT/B/01/00298/C du 29-11-2001 du ministre de l'intérieur
- Décret-loi du 29-10-1936 modifié, relatif au cumul de retraites, de rémunérations et de fonctions. Loi n° 83-634 modifiée, du 13-07-83, portant droits et obligations des fonctionnaires (art 25). Décret n° 2003-22 du 06-01-2003 relatif aux cumuls d'activités et de rémunérations des agents mentionnés à l'alinéa 2 de l'article 25 de la loi n° 83-634, du 13-07-83, portant droits et obligations des fonctionnaires
- Loi n° 2003-775 du 21-08-2003 portant réforme des retraites. Décrets n° 2003-1306 à 2003-1310 du 26-12-2003 pris en application de la loi n° 2003-775 du 21-08-2003 portant réforme des retraites.
- Circulaire Dhos/Marine n° 2005-110 du 25-02-05, relative au développement de l'usage de l'identifiant Adeli pour les médecins salariés.